

UNE OFFRE DE LOISIRS POUR TOUS

Réalisée par le groupement Bouygues Bâtiment Sud-Est (mandataire), Cabinet Atlas Architecture et Christelle Juskiwieski, Green Concept (paysagiste), Katene (bureaux d'étude), Acoustic Technologies Midi (acousticien), Emotech (économiste), la restructuration du Stade Nautique comporte un objectif majeur : favoriser la cohabitation des publics et la mixité sociale par un programme complet.

- création d'un bassin nordique de 50 m chauffé, ouvert à l'année, conforme aux normes imposées par la Fédération Française de Natation,
- restructuration du bassin de plongeon en zone de loisirs et transformation du bassin de 25 m en bassin ludique et de bien-être pour les adolescents et les familles,
- équipements de glisse aquatique destinés aux enfants et adolescents,
- refonte complète des installations techniques et de la partie vestiaires/douches,
- installations aqua-ludiques,
- création d'un solarium végétal et de terrains de beach soccer et volley,
- espace de petite restauration,
- espace de remise en forme gymnique et humide,
- locaux associatifs.



©Archi Graphi

17,4 millions d'euros dont 3 millions d'euros de l'État

c'est le montant investi par la Ville d'Avignon avec le concours de l'État à hauteur de près de 3 millions d'euros, pour rendre aux familles avignonaises, aux clubs et aux sportifs le Stade Nautique. Un équipement majeur, dont les travaux débiteront en août 2018, inclus dans le périmètre du Parc des sports, aux côtés de la future plaine sportive,

« La proposition de rénovation que nous avons retenue respecte l'identité originelle du Stade Nautique et son patrimoine architectural : elle s'inscrit dans l'histoire urbaine, sportive et sociale de la ville. Je connais l'attachement très fort des Avignonnais envers cet équipement structurant, situé au cœur d'un quartier en pleine mutation, stratégique en termes de développement territorial pour la ville. »

Cécile Helle, Maire d'Avignon

ÉCO-RÉNOVATION ET INSERTION

Le projet de rénovation utilise la géothermie avec l'installation de 180 m² de panneaux solaires thermiques : 41 % des besoins en eau chaude seront assurés grâce aux panneaux solaires, 54 % des besoins de chaleur grâce aux énergies renouvelables, soit 87 litres d'eau par baigneur.

Si Bouygues Bâtiment Sud-Est a intégré dès le montage du projet des compétences locales (architecte conseil et économiste), l'entreprise mandataire s'engage à nouer 70 % de partenariats avec des entreprises de la région pour les travaux de second œuvre. 25 Vauclusiens travailleront sur le gros œuvre (dont 17 compagnons, 2 chefs de chantier, 6 ingénieurs). Des mesures en faveur de l'insertion seront réalisées : implanté au cœur d'un quartier sensible, le chantier sera une opportunité pour le retour à l'emploi de personnes en difficulté, en partenariat avec le collectif CIE84 d'insertion à l'emploi.

« Rentrer un 46 dans du 41... »

Entretien avec l'architecte Luis Reggiardo (Cabinet Atlas Architecture), spécialiste des bâtiments patrimoniaux, qui a notamment rénové le Centre nautique du Rhône.

Quels sont les points forts du projet et sa philosophie ?

Luis Reggiardo : *On a optimisé l'utilisation du bâtiment existant, très beau, très original. Il fallait le magnifier. On fait rentrer 100 % du programme en utilisant l'intégralité des surfaces disponibles, sans construire d'extensions. C'est comme faire rentrer un 46 dans une chaussure en 41... sauf qu'on n'aura pas mal aux pieds les 10 années à venir ! On transforme la destination d'usage de certains locaux, on crée deux patios dans l'ancien sous-sol avec de la lumière naturelle pour la partie fitness et musculation, on conserve la salle de boxe sous les gradins. L'escalier monumental devient l'entrée principale du bâtiment, on conserve bien sûr le plongeur (pas son utilisation, trop dangereuse) : des signaux architecturaux forts qu'il fallait garder. On crée aussi un parvis d'accueil et on réhabilite la façade en béton.*

La qualité environnementale sera préservée ?

On ne détruit pas, on ne reconstruit pas, on utilise la matière existante : une vraie économie ! Puis, on remet à niveau l'enveloppe thermique en isolant les façades par l'intérieur, pour préserver la ligne architecturale, en conformité avec les exigences énergétiques actuelles. Les gradins seront recouverts par une toiture avec des panneaux solaires pour la production d'eau chaude. Les gradins latéraux resteront en solarium, accessibles depuis les plages. On récrée aussi un écrin végétal avec des plantations méditerranéennes, et on plante une butte pour l'intimité et l'acoustique.

© Archi Graphi



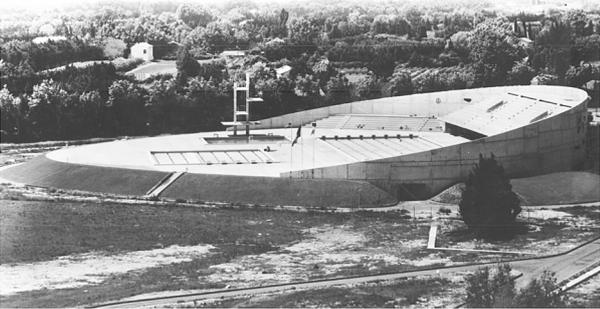
Comment ouvrir à l'année le bassin nordique ?

Ce bassin de 50 m ne nécessite pas de nouvelles constructions, ni de système de chauffage puisqu'en extérieur ! On utilise l'énergie de la nappe phréatique, avec des pompes à chaleur, en le couvrant thermiquement le soir. On crée aussi une véranda pour un solarium d'hiver et un couloir de nage jusqu'au bassin, qui pourra accueillir des rencontres de niveau départemental, car le choix a été de le rendre très polyvalent avec au démarrage une faible profondeur (0,90 mètres) pour les apprentis nageurs jusqu'à 1,80 m pour les plus expérimentés. On a voulu garder cette utilisation pour tous : le bassin sert à nager et à s'entraîner.

Et les autres offres ?

Le 2^e bassin de plongeon très profond est conservé, un plongeur béton pour sauter sera installé. Il y aura un 3^e bassin de loisirs avec rivière à courant, boule à vague, assise massante, pataugeoire... Sans compter les jets d'eau, des plages en béton désactivé rénovées, du mobilier, des ombrières... Il y aura aussi un espace bien-être humide (avec sauna, hammam, puits d'eau froide...) et un bar-restauration.





© Archives Ville d'Avignon Emile Marfouré

« Un exemple d'architecture du XX^e siècle. »

Christelle Juskiwieski, architecte avignonnaise spécialisée dans les bâtiments patrimoniaux du XX^e siècle, organise des visites du Stade Nautique lors des Journées Européennes du Patrimoine. Elle a intégré le groupement comme consultante.

« Mon rôle a été de faciliter la compréhension de ce bâtiment que je connais bien, l'ayant moi-même fréquenté. C'est une vraie œuvre monumentale à l'architecture elliptique, épurée, labellisée bâtiment remarquable du XX^e siècle, qui ressemble à une sculpture et traduit une époque avec ce béton brut, cet escalier monumental, son mur d'enceinte courbe, son plongoir... La réalisation d'une piscine comporte d'énormes contraintes, très techniques : ce stade est une très bonne synthèse entre les aspects architecturaux et fonctionnels. L'idée était de respecter ce patrimoine, de le révéler, en utilisant au maximum l'existant : on a gardé complètement l'enveloppe extérieure, en la restaurant. Un des fils conducteurs du projet a été de suivre le principe de réversibilité : pas de démolition, pas de dégradation, mais un changement d'usages et de fonctions. »

UN PEU D'HISTOIRE

Un édifice contemporain, original et soigné

Dessinée par les architectes Albert Conil et André Remondet, la piscine olympique du Parc des Sports tenait déjà compte des contraintes locales lors de sa construction, au milieu des années 60, notamment du peu de profondeur de la nappe phréatique (1,50 m). Les trois bassins avaient ainsi été surélevés à cause « d'un sous-sol en éponge », les vestiaires et annexes casés dessous, dans une « demi coupole renversée ». Au Nord un mur en arrondi accueillait les gradins et protégeait les baigneurs du Mistral. Ce bâtiment sportif à l'architecture atypique, tout de béton vêtu, illustrait toute une dimension de l'histoire de l'urbanisme de l'après-guerre. Construite en plein champ, à la campagne, dans le quartier Saint-Chamand, la piscine était la première étape du programme de construction du Parc des Sports, dans une zone d'urbanisation prioritaire. Pour accompagner les constructions massives d'immeubles de logements de l'époque, l'édifice de béton témoigne d'un souci d'intégrer des équipements collectifs au cœur des quartiers (sources Archives Municipales).

Le saviez-vous ?

Le stade nautique a été par deux fois acteur de premier plan : en 1972, il est le décor du film « *Les Fous du stade* » de Claude Zidi avec les Charlots, et en 1990 il accueille les Jeux d'Intervilles.

À VOS ARCHIVES

Les Avignonnais seront sollicités dans les mois prochains pour témoigner et envoyer leurs souvenirs photographiques afin de participer à une grande exposition mise en place à l'occasion de la réouverture du Stade Nautique en 2019.

Suivez-nous...